



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Structures communales d'accueil extrafamilial : création de 15 places parascolaires à Noiraigue

Pour la rentrée d'août 2019, 15 nouvelles places d'accueil parascolaire seront proposées aux parents du Val-de-Travers qui exercent une activité professionnelle. C'est dans une salle du collège de Noiraigue que des élèves, principalement du cycle 1, pourront être accueillis.

Comme c'est le cas à l'approche de chaque rentrée scolaire, les structures communales d'accueil extrafamilial (STAE) sont confrontées à une augmentation des demandes. Pour y répondre et ainsi favoriser l'activité professionnelle de chacun des parents, l'offre a été augmentée dans le village de Noiraigue.

Cette structure parascolaire permettra aux parents de disposer de nouvelles solutions de garde. Dans la mesure où la capacité de transport scolaire de la ligne Noiraigue-Travers-Couvet le permet, elle pourra, sous certaines conditions, accueillir des élèves de Travers et de Couvet.

Par la création de nouvelles places d'accueil dans ce village, les autorités communales souhaitent également y encourager l'établissement de familles. C'est aussi dans cette perspective que les élèves scolarisés à Noiraigue bénéficieront dès la rentrée d'août 2019 d'un enseignement immersif en allemand (Projet Prima).

La gestion directe du site d'accueil parascolaire de Noiraigue sera assurée par l'éducatrice responsable du site de Môtiers et supervisée par la directrice des structures communales.

Cette nouvelle augmentation de l'offre portera le nombre de places d'accueil extrafamilial à 217 (70 places préscolaires et 147 places parascolaires) sur l'ensemble de la commune de Val-de-Travers, qui permet pour l'heure de répondre à la demande.

Val-de-Travers, le 27 février 2019

LE CONSEIL COMMUNAL